

# Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

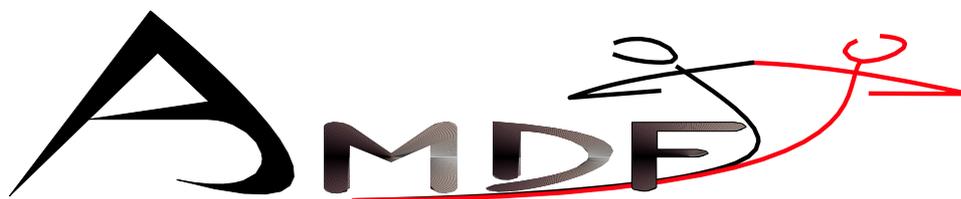
Membres d'honneur: W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M DURIEZ. A DUPLAIX. G GILYS. R PEYRACHE

## LA FRANCE A L'HONNEUR Champions d'Europe 2017 Sègue Latines



N°335 Janvier 2018 .

**BULLETIN SEMESTRIEL**



### SAISON 2017/18 à partir du 1<sup>er</sup> Juillet

Règlements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Enchainements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	18xsmic-10,00€	=	180,00€
Ch de France Prof – 1 <sup>er</sup> prix mini	30xsmic-10,00€	=	300,00€
Ch de France Prof – 2 <sup>e</sup> prix mini	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Ch de France Prof – 3 <sup>e</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 4 <sup>e</sup> 5 <sup>e</sup> 6 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Ch de France Prof (40&+) – 1 <sup>er</sup> prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof (40&+) – 2 <sup>e</sup> prix mini	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Ch de France Prof (40&+) – 3 <sup>e</sup> prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€

### Insertions publicitaires - Soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-10,00€	=	070,00€
1/4 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€
1/2 page	28xsmic-10,00€	=	280,00€
1 page	56xsmic-10,00€	=	560,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€

**Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil**

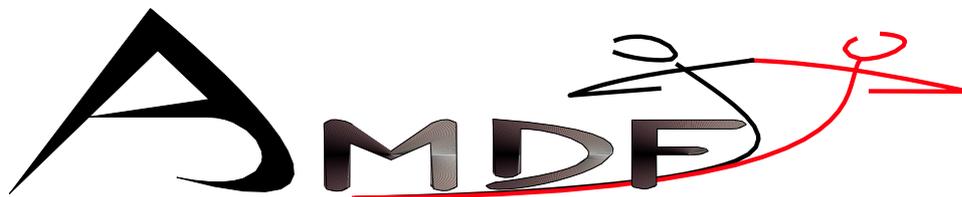
Dossards AMDF	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-10,00€	=	270,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-10,00€	=	280,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-10,00€	=	250,00€
Location horaire Salle	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Congrès – CHT.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-10,00€	=	030,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Scrutateur prof.mon	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Location disquette skating	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-10,00€	=	020,00€

### Communiqué du CD

Pour tout renseignement dont vous Pourriez avoir besoin, le Secrétaire Se tient à votre disposition au 06.09.49.21.09. Le Président Se tient à votre disposition au 06.62.49.85.00. Le mercredi de 14h à 17h. Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette demande.

### Grand Prix de France Prof 2018 Juges :

LA + SEGUE LA : 2018. M. Aufrere. J. Sarabia.  
ST + SEGUE ST : 2018. JY. Bullones. J. Cruveilhaer.  
10D : 2018. MH. Dufau. V. Jacquot.



Académie des Maîtres de Danse de France

## L'ACADEMIE DES MAITRES DE DANSE DE FRANCE

Présente

Sous la Présidence d'Honneur de Jean-Pierre BRARD  
Député - Maire Honoraire de Montreuil

### 99ème CONGRES ANNUEL

ORGANISATION René BARSI.

Responsable / Directrice du Congrès

Monique CHALIES, Vice-Présidente de L'AMDF

Ouvert à tous – Professionnels et Amateurs

170€ les 2 jours – 100€ la journée – 60€ la 1/2journée

Gratuit pour les membres de l'A.M.D.F.  
Ouvert à tous les licenciés CFCDA AMDF (AL)

**Samedi 25 & Dimanche 26 Aout 2018**

**de 9h00 à 16h30**

## ÉCOLE de DANSE de PARIS

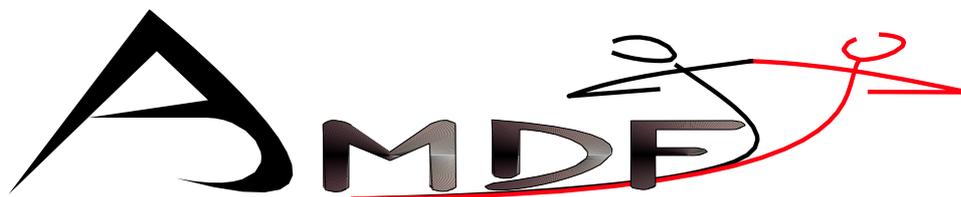
17 rue du Faubourg du Temple – 75010 PARIS

(Metro : République)

Renseignements : Port. 06.09.49.21.09 Courriel : [barsi.rene@sfr.fr](mailto:barsi.rene@sfr.fr)

Port. 06.62.49.85.00 Courriel : [francois.visele@norange.fr](mailto:francois.visele@norange.fr)

**INFO** : [www.amdf.asso.fr](http://www.amdf.asso.fr) : <http://amdf-info.blogspot.fr>



## **EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF**

Sur la base des théories : L.QUET / R.BARSI (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa)  
F. VISELE (Musique –Généralités) J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD (Latines)  
G. HOWARD (Standard) D. BENGASINI (Rock'n Rooll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop)  
A. PIGA (Claquettes) R.BARSI (Valse V. Valse F)

### **La prochaine session d'examens professionnels aura lieu le 17 MARS 2018**

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leur demande d'inscription par ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».  
« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou  
« Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » auprès du Secrétaire Général : R. BARSI  
22 rue Victor Hugo – 93100 Montreuil. Les bulletins d'inscription non accompagnés des deux chèques de règlement seront considérés comme nuls (inscriptions + passage)

### **DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : 17 FEVRIER 2018**

#### **Coût de l'examen pour le candidat**

Il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

#### **Droit d'inscription :**

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

#### **Droit de passage EXAMINATEUR :**

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 10€)

#### **Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.**

**Si vous avez réussi votre certificat d'Examen d'Aptitude Technique,  
veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse  
suivante : René BARSI. AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.**

Nom .....Prénom.....

Date de passage d'examen.....Fax/ Email .....

Signature :

**Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le Samedi 18 Aout 2018.**



Académie des Maîtres de Danse de France  
Membre fondateur du World Dance Council (W.D.C.), du C.F.P.D. de la L.N.D.P. de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/C.F.D.A)

# 11ème EDITION

## DISNEY PARIS

### 07 – 08 – 09 – Décembre 2018

*UN SPECTACLE INCROYABLE DANS UN UNIVERS DE REVES*

## Entrées pour la compétition Tarifs AMDF

Tarifs AMDF applicables uniquement auprès de René BARSI

- 3 jours : 195 € -
- Vendredi : 70€ - Samedi : 85€ - Dimanche : 80 €
- Vendredi + Samedi ou Dimanche : 135 €

Le nombre de places en tables étant limité un supplément de :

15 € par jour ou 36 € pour 3 jours ou 110 € pour 1 table complète de 10 personnes est demandé pour la réservation.

## TARIF WDC à L'ENTREE

### 250€ POUR 3 JOURS ou 95€ PAR JOUR

Possibilité de publicité de votre école sur le Programme

[www.spectacledanse.com](http://www.spectacledanse.com) ou [www.spectacle-danse.com](http://www.spectacle-danse.com)

Programme + site + lien avec votre site : 120 euros TTC - uniquement sur le site avec lien : 80 euros TTC

Programme + site sans lien : 80 euros TTC - uniquement sur le site sans lien : 40 euros TTC

Le lien est valable pendant 1 an (de date à date)

DATE LIMITE POUR APPARAÎTRE SUR LE PROGRAMME : 11 OCTOBRE 2018

**RENSEIGNEMENTS / RESERVATIONS : [barsi.rene@sfr.fr](mailto:barsi.rene@sfr.fr)**

*1 seul cheque ordre René BARSI: avec les noms au dos du Chèque*

*+ Enveloppe timbrée avec VOTRE adresse ;*

*à R BARSI 66 bis rue de Romainville 93100 Montreuil (pas de recommandé)*

**Inscriptions Disney 2018 [josette.gerard5@orange.fr](mailto:josette.gerard5@orange.fr)**

**Information Cyril Passerat 0681076644**



## COMMUNIQUE Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!

**Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League vous devez :**

- a) En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- b) Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- c) Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire du CFPD

**ADHESION AU WDC** Les modalités d'adhésion au WDC pour les groupements professionnels sont précisées dans les statuts WDC et n'autorisent qu'un membre par pays quel qu'il soit. Le membre reconnu pour la France est : le CFPD sous la Présidence de René BARSİ. De ce fait toutes les licences professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC

**ADHESION AU W.D.C. Amateur League :** Le WDC Amateur league applique un système d'appartenance multiple et ouvert, qui autorise toute organisation à devenir membre du WDC-AL même s'il existe déjà un ou des membre(s) dans le pays. Les organisations WDC-AL doivent être ouvertes à tous les compétiteurs.

Mais elles doivent être jugées par des membres licenciés WDC

Demande de Carte de Juge WDC Amateur League

Mr/Mme/Mlle Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Demande d'enregistrement en tant que juge WDC : Standard / Latines

Je suis membre d'une organisation affiliée à l'organisation membre du WDC représentant le pays concerné.

Nom de l'organisation membre du WDC Amateur League.....

Je m'oblige à respecter les règles en vigueur du WDC et toutes modifications ultérieures de celles-ci, conformément à ses statuts. Cette demande est à envoyer au Président du Conseil Français Professionnel de Danse. CFPD. R.BARSİ Président. 22, Rue Victor Hugo 93100 Montreuil

### RESULTATS : PASSAGES EXAMENS AOUT 2017. 12 candidats = 12 reçus.

LES EXAMINATEURS : R Barsi. F Visèle. M Chalias. G Trolliet.

C.A.P.A.D. Morino Severine 661pts "B". Dechilly Ségolène 705 pts "B". Durand Brono 642 pts "B".

Zentz Patricia 554 pts "AB". C.A.P.A.D. (TAP). Bourgeois Sophie 211 pts "TB".

B.P.E.D. / ST: Vilaplana Jose 781 pts « TB » . B.P.E.D./ LAT : Carrera Vanessa 667 pts « B ».

Deyre Jessica 779pts « TB ». Vilaplana Jose 780pts « TB ».

M.P.C.D./ ST : Fraga Emanuet 518 pts « AB ». Ghyselink Ophélie 823pts « TB ».

PROFESSEUR : TAP. Bourgeois Sophie 208 pts "TB". E.A.T. Rogier Simon 16pts « TB »

#### INFORMATIONS :

TARIFS MOYENS RELEVÉS

AU COURS DE LA SAISON

ECOULÉE : 2016/2017

A la demande de nombreux adhérents

nous portons à votre connaissance les

tarifs moyens que nous avons relevés

auprès de différentes écoles.

#### COURS D'ENSEMBLE :

10 leçons (de 12 à 18€).....150€

20 leçons (de 11 à 17€).....280€

30 leçons (de 10 à 16€).....390€

40 leçons (de 09 à 15€).....480€

#### COURS PARTICULIER :

Demi-heure = (20') 1 pers (36 à 46€)....41€

Demi-heure = (20') 2 pers (36 à 46€)....41€

1 heure = (45') couple compétiteur amateur (48 à 70€)...59€

1 heure = (45') 1 ou 2 professionnels (68 à 100€).....84€

Nous avons enregistré des variations en plus ou en moins, en fonction notamment des prestations proposées, des infrastructures, de la qualification, de la notoriété des enseignants, de la durée des cours d'ensemble, de la localisation de l'école, etc...



Où danser cet été 2018 ?  
**STAGE DE DANSE  
DE  
DRAGUIGNAN**

**Du Dimanche 22 juillet à 10h15  
Au Vendredi 27 juillet 2018 à 17h00**

**Que vous soyez Débutant ou Confirmé, Professionnel diplômé ou non diplômé**

**VENEZ NOUS REJOINDRE POUR DECOUVRIR OU APPROFONDIR  
LA TECHNIQUE DES DANSES STANDARD, LATINES, ROCK, Salsa, Tango Argentin  
Du niveau C.A.P.A.D. au niveau Maîtrise**

**Le mercredi après-midi sera consacré à un stage de scrutateur informatique  
(Venir avec ordinateur) + Passage d'examen blanc**

**Le vendredi journée consacrée aux chorégraphies libres  
et développements en danse standard et Latines**

**Le Stage de Danse de DRAGUIGNAN vous attend FRANCOIS VISELE  
293 AVENUE DES ECOLES MILITAIRES 83300 DRAGUIGNAN  
GSM +33662498500**

**E-mail [francois.visele@gmail.com](mailto:francois.visele@gmail.com) / [francois.visele@orange.fr](mailto:francois.visele@orange.fr)**

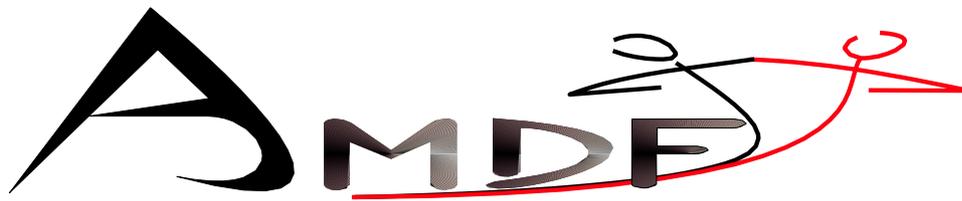
**Venez passer une semaine de danse dans une très bonne ambiance, au soleil  
avec des professeurs de renom : René Barsi et François Viséle**

### **Formules**

N°1	MAITRISE	+Développement	340€
N°2	B.P.ED.	+Développement	295€
N°3	C.A.P.A.D		210€
N°4	CA.P.A.D.	+Développement	295€
N°5	B.P.E.D+MAITRISE	+Développement	370€
N°6	C.A.P.A.D.+B.P.E.D.	+Développement	315€
N°7	journée développement seule		140€
N°8	deux journées développement		250€
N°9	Mercredi Après-midi (gratuit pour les stagiaires)		50€

**Chèque à l'ordre de Draguidances**

**Le mercredi soir nous nous retrouverons pour un repas en commun.**



## **JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC**

Listes valables jusqu'à la publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

### **QUALIFICATION : Compétitions et Championnats professionnels (A).**

#### **Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)**

Aufrère M. (A●) Auxenfants O.(A●) Barsi R.(A●) (A) Bullones J- Y.(A●) Cerveau C.(A●)  
Chaliès M.(A) Cruveilhaier J.(A■) Delcroix N.(A◆) Dufau M-H.(A●) Fouchet D.(A●) Fouchet F.(A●)  
Gazet B.(A■) Jacquot Ch.(A●) Jacquot V.(A●) Marouby J-P.(A) Marouby M.(A) Praga A.(A)  
Sarabia J.(A●) Simeone A.(A) Visèle F.(A●) Voirin N(A●).

**Directeurs techniques présentateurs :** Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Praga A. Visèle F.

**Scrutateurs:** Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaier J. Fouchet F. Jacquot Ch. Visèle F.

**Relations avec les médias :** Aufrère Michel.

## **COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS AMATEURS:QUALIFICATION :**

**Compétitions et Championnats Reconnus juges compétitions et Championnats WDC / AL ( ● )**

**Classification des juges RI AMDF: Juges C (Moniteurs/CAPAD ou Professeurs/BPED de l'A.M.D.F): Ils peuvent juger les Amateurs : Bronze et Argent et Or. Pour pouvoir juger une compétition un juge doit être en possession de sa licence depuis au moins 6 mois.**

Aufrère M(A●). Auxenfants O(A●). Barsi R (A●).. Billonneau M(C). Blondeau P(B●). Bounouh A(B●).  
Bourguignon N(B●). Bullones J-Y(A●). Carrera V (C) Cerveau C(A●) Chaliès M. (A●).  
Cruveilhaier J(A●). Della Giustina F (C). Delcroix N(A●). Dufau M-H(A●). Duplaix A (B●).  
Fouchet D(A●). Fouchet F(A●). Gazet B. (A●). Giraudeau V(B). Hartmann (B) Jacquot C(A●).  
Jacquot V(A●). Jeanmougin CH (B). Legal C(B●).Lemouroux Y(B●). Marouby J-P. (A●).  
Marouby M. (A●). Masse L(B●). Michel G (B●). Moreau C(B●). Nachet C(B●). Papadopoulos (B).  
Pijol H(B●). Praga O (A●). Ramos S (C) Sarabia J(A●). Salerno S(C). Simeone A(A●). Trolliet G(B●).  
Verdot C (B●). Visèle F (A●). Voirin N (A●). Voirin S (B●).

**Directeurs techniques présentateurs :**

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaier J. Praga A. Jacquot V. Massé L. Visèle F.

**Liste des scrutateurs officiels :**

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaier J. Fouchet F. Jacquot C. Masse L. Moreau C. Visèle F.

## **COTISATIONS 2017/2018 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°**

Nom :.....Prénom.....

Adresse :.....

Code Postal..... Ville.....

Tél. .... Fax.....

Port..... Courriel.....

**Adhésion AMDF : 250€. Compétiteur WDC : 80€. Licence Juge LNDP : 50€**

**Licence Compétiteur LNDP : 50€. Juge AMDF (AL) :100€.**

**Juge CFPD/WDC (AL) : 80€. Lien AMDF vers votre site web: 20€.**

**TOTAL €..... Chèque à l'ordre de l'AMDF**

**Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil. Signature**



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU A.M.D.F.LE 9 AVRIL 2017 A ANNECY à 10 h 30

**PRESENTS : R. BARSİ – M. CHALİES – G. TROLLİET – F. VISELE. INVİTEE : C. VERDOT.**

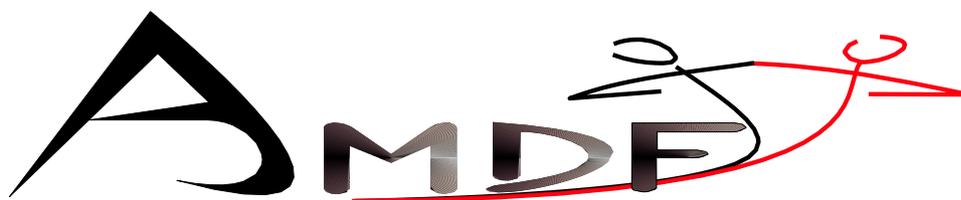
**PARRAINAGES : KARPOWICZ Bruno - 87200 SAINT-JUNIEN Parrain F.VISELE ; DURAND Bruno – 01200 CHATILLON en MICHAILLE Parrain C. VERDOT ; DECHILLY Ségolène 01200 LANCRANS Parrain C. VERDOT ; BOISSON Maureen – 74THUSY Parrain C. VERDOT ; MORINOT Séverine - 01200 CHATILLON EN MICHAILLE Parrain C. VERDOT ; MARCHAL Didier - 54200 FRANGEVILLE Parrain C. WEBER ; ZENTZ Patricia - 57950 MONTIGNY LES METZ Parrain C. CERVEAU ; BOURGEAIS Sophie - 69...LYON Parrain P. NARBOUX ; SAPORITO Jean - 38150 BILLIEUX Parrain P. NARBOUX ; PETIT Bruno - 93100 MONTREUIL (compétiteur) Parrain R. BARSİ ; VILLAT Vincent - 75017 PARIS (compétiteur) Parrain R.BARSİ ; LESAICHERRE Aude – 93100 MONTREUIL (compétiteur) Parrain R. BARSİ ; VASIUK Kyril - 94140 ALFORTVILLE (Compétiteur) Parrain R. BARSİ.**

Tous ces parrainages ont été acceptés par les membres du Comité, et par mail.

**DELEGUES BLACKPOOL 2017. François VISELE – René BARSİ - Traducteur : Cyril PASSERAT. Ordre du Jour important pour l'AGM avec la refonte du Social Dance dont la présidence est assurée en intérim, par F. POLAİ. L. N. D. P. Actuellement, 15 Membres au Comité de la Ligue : Membres de Droit : M. Aufrère - R. Barsi - D. Bengasini - J.Y. Bullones - S. Galinaud -- J. Gérard – F. Visèle. Membres Actifs : C. Cerveau – M. Chaliès – M.H. Dufau – F. Fouchet – L. Jeanne - A. Praga – J. Sarabia – G. Trolliet. Propositions pour l'Assemblée Générale : Josette Gérard décédée. Dominique Bengasini décédé. Il reste 13 Membres au sein du Comité. Le tiers sortant est composé de : François FOUCHET et Aude PRAGA. Quatre personnes présentent leur candidature pour faire partie du Comité : Christian JACQUOT – Cyril PASSERAT – Alain SIMEONE – Christine VERDOT.**

17 Membres se présentent aux élections ; 15 Membres devront être élus. Tous les compétiteurs professionnels sont membres de la Ligue ; il devrait en être de même des Organisateurs commerciaux des 5 Championnats Professionnels. **TRESORERIE A.M.D.F.** La Trésorière nous a fait part de sa démission à la fin de l'année 2016. Nous avons donc fait annuler sa signature auprès du Crédit Mutuel et les codes d'accès aux comptes ont été changés. A ce jour, malgré plusieurs rappels, nous n'avons reçu aucun des documents qu'elle devait nous restituer de par l'arrêt de sa fonction. Nous décidons donc de mandater notre Avocat, Me Giraud, pour récupérer tous les dossiers de trésorerie. **DISNEY.** Comme l'an passé le Festival se déroulera au Newport Bay. Fred Bijster nous a informés d'une forte augmentation du tarif de location des locaux et services ; de ce fait, les tickets d'entrée se trouveront également augmentés. Les juges nommés sont : Michel AUFRERE – René BARSİ – Jean-Yves BULLONES – José SARABIA et François VISELE. **COMMISSIONS.** François VISELE va relancer auprès des responsables la Commission des Examens et la Commission Communication (ouverture d'une page Facebook – M. Aufrère ?). **PROTECTION DU NOM DE L'A.M.D.F.** Bruno GAZET effectue les recherches dans ce sens. **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR.** Préciser les points suivants : Prise en charge des délégués aux meetings (WDC et +). Le Directeur Technique ne peut pas être Président du Jury, Le Président du Jury ne peut pas être Directeur Technique. **TROPHEES DE FRANCE 2017.** Pas de souci particulier dans la préparation de ce Championnat. Prévoir une table ronde le lendemain pour que chaque professeur ou entraîneur puisse exprimer son avis sur le déroulement de l'organisation. A ce jour, nous n'avons pas enregistré de départs significatifs. Manquent à l'appel les couples de Praga – Tura – Voirin – Fouchet. Le Président François VISELE nous fait part de quelques problèmes de réception de courrier, dus à son changement d'adresse, qui devient : 293, Avenue des Ecoles Militaires - 83300 DRAGUIGNAN La séance est levée à 12 h 30.

*Monique Chaliès.*



**COMPTE-RENDU De la réunion du bureau de l'A.M.D.F.  
tenue le 25 Juillet 2017 à 18h30 à DRAGUIGNAN**

**PRESENTS :** Membres du Bureau René BARSİ, Monique CHALİES, François VISELE. Gilbert TROLLİET. **Membre du Comité :** Christine VERDOT. **SECRETARIAT:** Monique Chalies.

**EXCUSES:** Michel AUFRERE - Monique BENGASINI - Madame GILYS - Bruno GAZET.  
-Jean-Yves BULLONES (Pouvoir R Barsi) - Roger PEYRACHE – (Pouvoir R Barsi) .

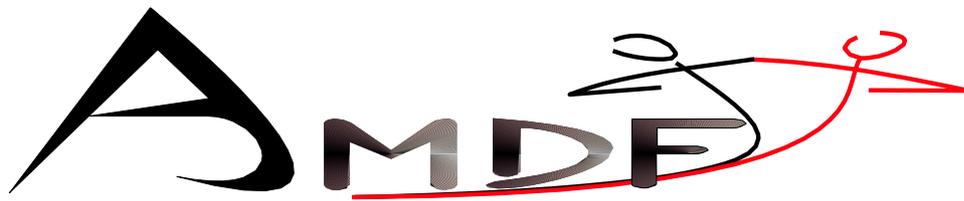
1 : Lecture par Monique CHALİES du compte-rendu de la dernière réunion de CD, le 9 Avril à ANNECY. Adopté à l'unanimité. 2 : Parrainages : pas de nouveaux parrainages en cette fin de saison. 3 : Délégués Blackpool 2017. Intervention de F. Visèle et R. Barsi. Le Compte rendu de Blackpool 2017 vient seulement d'arriver, il sera traduit et lu lors de la prochaine réunion. Point important à noter : les juges devront avoir la nationalité du pays qu'ils représentent ; idem pour les délégués de chaque pays. AGM. Dancesation: Redevient Social Dance, et Walter Watt en est le nouveau President .A.G.M. Competitive Dance: Fred Bijster est réélu President. Mention est faite de la création d'un nouveau Conseil (European Dance Council) regroupant l'Italie, le Portugal, la Croatie et la France dont le Président est Rudi Trautz (Vice-président WDC). Avec un seul adhérent par pays autorisé à organiser une compétition par an dans chaque pays. Les juges ne devront officier qu'une seule fois. Pour la France, seule l'AMDF/AL est homologuée. 4 : Assemblée Générale A.M.D.F. 2017. Elle aura lieu le Vendredi 25 Août, de 16h00 à 18h00, au Siège Social à Montreuil. Prévoir 15 minutes supplémentaires pour la réunion du Comité Directeur élections des Membres du Bureau. Faire prendre leur carte d'adhérent aux présents pour libérer de la place le lendemain au congrès. Un communiqué du Président concernant la Trésorerie sera fait. 5 : Adjudication des Cht pour la saison 2017/2018. Cht de France PROF 10 danses 2018. Si pas de demande d'organisateur avant le 10 12 17. René BARSİ accepte de l'organiser au cours du Gala de l'École Josette Gérard à Japy le 23 Juin, - Cht de France PROF ST + LAT + Sègue ST & LAT 2018 : pas de proposition pour l'instant. Cht de France Amateurs : pas de proposition à ce jour. 6 : Règlement Intérieur de l'A.M.D.F. sera présenté à l'AG. 7 : Réponse aux différents courriers. Courrier d'Alain Duplaix qui est venu interpeler René Barsi en pleine présentation orale du Gala de l'École de Danse de Josette à Japy en juin dernier. 8 : Divers : Il est souhaité un changement de nom du CFCDA lors de sa prochaine Assemblée Générale. Le mot Fédération devrait figurer dans l'intitulé afin d'obtenir aux organisateurs. Des subventions de leur Ville ou et Département. L'imprimante / photocopieuse de l'AMDF n'étant plus en état de fonctionner son remplacement est plus que nécessaire, OK vote à l'unanimité pour l'achat d'une nouvelle imprimante / photocopieuse.

*Monique Chalies*

**Compte rendu de la réunion du 07/12/2017 au New Port Bay Hôtel – Disney à 17 heures**

Membres du bureau Présent : R.Barsi, G.Trolliet, F.Visèle, M.Chaliés excusée pouvoir René Barsi  
Présents hors bureau J.Sarabia J.Y Bullones. Lecture du dernier compte rendu. **Parrainages :** Maucery Amandine, parrain R.Barsi. Vaganay Mickaël, parrain R.Barsi. Roger Simon, parrain P.Narboux. Sarabia Julien, parrain F.Visèle. Petitcler Nathalie, parrain Ophélie. Lecture et modifications du R.T et R.I AMDF et AMDF (al). Accepter il sera mis sur le site de l'AMDF pour consultation. Préparation de modification de certains articles des statuts. Présenter pour vote lors d'une A.G.E. convoquée à cet effet. Les autres points n'ont pu être débattus faute de temps ; ils le seront lors de la prochaine réunion. Fin de la réunion à 19h30

*François Visèle*



## **Actualité juridique**

### **Êtes-vous équipé d'un logiciel de caisse certifié ?**

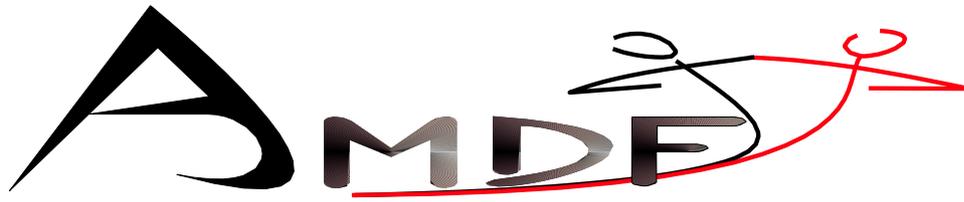
Depuis le 1er janvier 2018, les commerçants qui utilisent un logiciel de caisse pour enregistrer les paiements de leurs clients doivent recourir à un système sécurisé. Les entreprises qui utilisent un logiciel de caisse, de comptabilité ou de gestion pour enregistrer les paiements de leurs clients devaient recourir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, à un système sécurisé, c'est-à-dire satisfaisant à des conditions d'inaltérabilité, de sécurisation, de conservation et d'archivage des données. L'utilisation d'un tel logiciel devant, en outre, être justifiée par un certificat délivré par un organisme accrédité ou par une attestation individuelle remise par l'éditeur. Finalement, conformément aux annonces du gouvernement, la loi de finances limite cette obligation de certification aux seuls logiciels de caisse, à l'exclusion des logiciels de comptabilité et de gestion. Précision : *l'obligation vise les logiciels permettant d'enregistrer les livraisons de biens et les prestations de services ne donnant pas lieu à facturation, c'est-à-dire réalisées avec des particuliers. Les logiciels consignant uniquement des opérations entre professionnels – lesquelles font obligatoirement l'objet d'une facturation – ne sont donc pas visés.* Par ailleurs, les entreprises relevant de la franchise en base de TVA et celles réalisant uniquement des opérations exonérées de TVA sont également dispensées de cette obligation. Une exclusion qui vise aussi les exploitants agricoles placés sous le régime du remboursement forfaitaire. En revanche, l'entrée en vigueur du dispositif n'est pas modifiée et reste fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Attention donc car désormais, en cas de contrôle, les entreprises qui manqueront à leur obligation encourront une amende de 7 500 € par logiciel.

[Art. 105, loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017, JO du 31](#)

### **Qui est le directeur de publication d'une association ?**

**Le directeur de publication d'un site associatif n'est pas le webmaster, mais le représentant légal de l'association.**

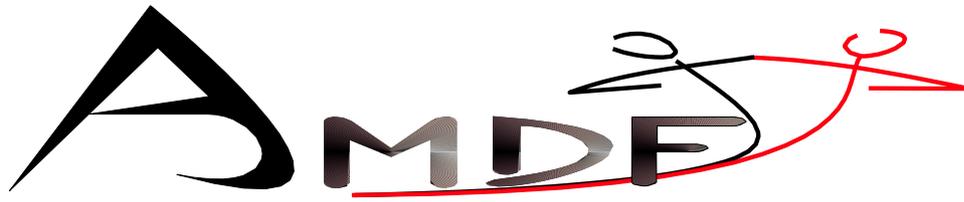
Dans une affaire récente, une société mise en cause dans un communiqué publié sur le site Internet d'une association sportive avait fait valoir, auprès du webmaster du site, son droit de réponse. N'ayant pas obtenu satisfaction, elle avait alors intenté une action en justice contre, notamment, le représentant légal de l'association en vue d'obtenir l'insertion forcée de sa réponse sur le site. Cette action a été déclarée irrecevable par la cour d'appel qui a estimé que la fonction de directeur de publication, auquel il incombe la responsabilité de prendre en charge et de publier les droits de réponse, n'était pas assurée par le représentant légal de l'association, mais par le webmaster du site Internet. Et ce, au motif que les mentions légales du site avaient successivement désigné le webmaster comme étant le directeur de publication, puis comme la personne à contacter pour obtenir une modification des données personnelles. Une solution invalidée par la Cour de cassation pour qui le représentant légal de l'association doit être considéré comme étant le directeur de publication du site Internet. *Cassation civile Ire, 18 octobre 2017, n° 16-19282*



## Actualité juridique

### Un compte de formation pour les travailleurs non salariés

Les travailleurs non salariés bénéficient désormais d'un compte personnel de formation. Chaque travailleur non salarié dispose, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, d'un compte personnel de formation (CPF). Il permet à son titulaire d'acquérir des heures de formation à mobiliser pendant sa vie professionnelle. **Qui en bénéficie ?** Le CPF est ouvert à tous les travailleurs non salariés, c'est-à-dire aux artisans, commerçants, industriels, aux professionnels libéraux et aux exploitants agricoles, ainsi qu'à leur conjoint collaborateur. Le travailleur non salarié conserve son compte tout au long de sa vie, y compris s'il change de statut (par exemple, s'il devient salarié ou subit des périodes de chômage). Le CPF fait partie du compte personnel d'activité qui comprend aussi le compte d'engagement citoyen. Ce dernier permet au travailleur non salarié d'acquérir des heures de formation lorsque, notamment, il est maître d'apprentissage ou qu'il exerce bénévolement des fonctions de direction dans une association. Ainsi, par exemple, être maître d'apprentissage pendant une durée de 6 mois permet au travailleur non salarié de créditer 20 heures de formation sur son CPF. En pratique, pour consulter ses droits à formation, le travailleur indépendant doit créer un compte sur le site du compte personnel d'activité [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr). **Comment est-t-il alimenté ?** Le CPF est crédité de 24 heures de formation par année d'activité dans la limite de 120 heures, puis de 12 heures par an pour atteindre, au maximum, 150 heures. Toutefois, pour que son CPF soit crédité, le travailleur non salarié doit s'acquitter chaque année de sa contribution au financement de la formation professionnelle. Si cette contribution n'est pas payée pour l'année entière, le nombre d'heures de formation est calculé au prorata de la somme versée. Ainsi, le travailleur non salarié qui paie, tous les ans, une contribution au financement de la formation professionnelle pour l'année entière obtient 150 heures de formation au bout de 7,5 années d'activité. **Pour quelles formations ?** Les heures inscrites sur le CPF peuvent être utilisées pour, notamment, réaliser un bilan de compétences, bénéficier de l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience ou suivre les formations dispensées aux créateurs ou repreneurs d'entreprises. Les non-salariés ont aussi accès aux formations définies par le fonds d'assurance-formation dont ils dépendent ou par les chambres de métiers et de l'artisanat. Il appartient donc à ces organismes de publier et d'actualiser régulièrement les listes de ces formations. Les frais pédagogiques et les frais annexes, que sont les frais de transport, de repas et d'hébergement, engendrés par la formation sont pris en charge par le fonds d'assurance-formation ou les chambres de métiers et de l'artisanat. **Précision :** ces organismes peuvent aussi rembourser les frais de garde d'enfant ou de parent à charge occasionnés par la formation et octroyer une indemnité afin de compenser la perte d'exploitation subie par le travailleur non salarié qui suit une formation. [Décret n° 2016-1999 du 30 décembre 2016, JO du 31](#)



## Actualité juridique

### Commerçants : gare à l'exercice d'une activité non prévue par le bail !

Le commerçant, qui organise régulièrement des spectacles de chant et de danse dans son établissement alors que son bail ne prévoit que l'exercice de l'activité de commerce de vins et restaurant, risque la résiliation du bail. Le commerçant qui exerce son activité dans un local qu'il loue est tenu de respecter la « destination » du bail. Autrement dit, il ne peut pas y exercer une activité différente, ou même connexe ou complémentaire de celle prévue par le bail, sauf à recueillir l'accord du bailleur. À défaut, ce dernier serait en droit de demander en justice la résiliation du bail. Sachant que le commerçant locataire peut toutefois exercer dans le local loué une activité qui est implicitement incluse dans celle autorisée par le bail. À ce titre, les juges ont estimé récemment que l'organisation de spectacles par un restaurateur ne pouvait pas être considérée comme une activité incluse dans l'activité de « commerce de vins et restaurant, à l'exclusion de toute autre activité », prévue par son bail. Plus précisément, dans cette affaire, ce restaurateur s'était mis à organiser des concerts et des spectacles de danse et de chant dans son établissement sans y avoir été autorisé par le propriétaire, son établissement étant d'ailleurs répertorié dans la revue « les lieux et les salles de concert à Paris » et décrit sur son site Internet comme produisant des soirées concert. Lorsqu'il avait demandé au bailleur le renouvellement du bail, ce dernier avait refusé au motif que le locataire n'avait pas respecté la destination du bail. Le bailleur avait ensuite demandé en justice la résiliation du bail. Les juges lui ont donc donné gain de cause. [Cassation civile 3e, 8 juin 2017, n° 15-26208](#)

### Championnats du Monde Professionnel en danses Standard.

« C'est dans un cadre magnifique, Le Kremlin, à Moscou, que ce sont déroulés le Samedi 28 Octobre 2017 les Championnats du Monde Professionnels en danses Standard.

54 couples Professionnels étaient présents à cet événement.

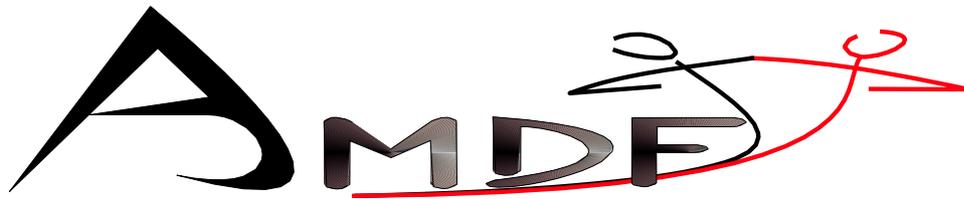
Une salle comble, une ambiance assurée de main de Maître par Mr. Stanislas POPOV, un panel de 11 juges Internationaux, et le talent des couples ont permis la réussite de ce Championnat du monde organisé par la W.D.C.

Vainqueurs de ce Championnat, Arunas BIZOKAS & Katusha DEMIDOVA, suivis de Victor FUNG & Anastasia MURAVYEVA, et d'Andréa & Sara GHIGIARELLI.

Les couleurs de la France étaient brillamment défendues par Bruno PETIT & Lucie JEANNE.

Encore Merci à l'A.M.D.F et M. René BARSI, de m'avoir permis de vivre ça. »

*Jean-Yves BULLONES*



## **Le jugement par René BARSI**

### **JUGE DE COMPETITION**

*J'ai reçu plusieurs courriers me demandant conseil pour juger des compétitions. Peut-être cela intéressera-t-il d'autres juges. Les passages de médailles et les compétitions sont l'âme de notre profession. Ces questions générales devraient aider de nombreux professeurs. Pour commencer je poserai tout d'abord la question: Pourquoi être juge ? En général, la rétribution financière pour juger est minime. Une fois pris en compte le temps des trajets, l'habillement, la blanchisserie et autres dépenses, il reste bien peu pour vous rembourser de la perte d'une soirée, d'une journée de travail dans votre école. Mais, le fait de juger sera pour le professeur ardent et zélé une riche expérience. Le fait d'avoir à estimer la valeur de styles et de présentations différents, la qualité de mouvement et la technique de tant de couples s'avéreront éminemment précieux à tout professeur, surtout si une part de sa profession est consacrée à l'entraînement de médaillistes ou de compétiteur. Dès le moment où vous commencerez à juger assez régulièrement, bon nombre de compétiteurs se rendront soudain compte quel bon professeur vous êtes et ils tenteront alors d'obtenir des leçons avec vous. C'est quelque chose que je déplore mais qui malheureusement est vrai.*

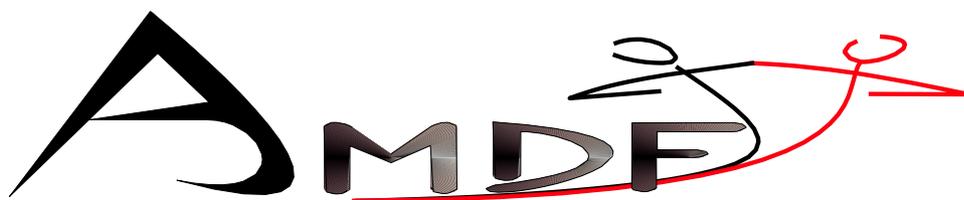
### **COMMENT DEVENIR JUGE ?**

*Dans pratiquement tous les pays, un juge doit avoir satisfait aux exigences des examens du niveau supérieur de professeur au sein d'une fédération de professeurs reconnus par la WDC (World dance Council). En France, cette qualification doit se faire par examens dans le style de danse que l'on juge (Standard, Latine ou Rock) et un diplôme honoraire n'est pas suffisant. Elle assure au moins qu'un juge a une connaissance approfondie de la technique des danses qu'il juge*

---

### **Compte rendu du Championnat d'Europe de Latin Show Dance 2017**

*Le 16 septembre dernier, j'ai eu le grand honneur d'aller juger le Championnat d'Europe de Latin Show Dance à Tyumen en Russie. Rejoindre la Sibérie a déjà été une aventure en soi. Après quelques péripéties sur les vols, je suis arrivé à bon port, mais sans ma valise. Un contretemps assez désagréable, qui s'est réglé dès le lendemain, mais qui a eu le mérite de mettre une ambiance sympathique entre tous les juges. Ce championnat d'Europe Latin Show Dance s'est tenu dans une salle magnifique. La compétition a démarré dès le début de l'après-midi. Nous étions sept juges internationaux, encadrés par Mr Alexander Zenkevich (Chairman) : Mme M. Satulehto (Finl) Mme S Bogdanova (All). Mme L Fanni (It). Mme K Karamat Ali (Holl). Mr W Brown jr (Ecos. Mr I Kondrashev (Ru) Mr Cyril Cerveau (France)*



## **Le jugement par René BARSI**

### **COMMENT DEVENIR JUGE ?**

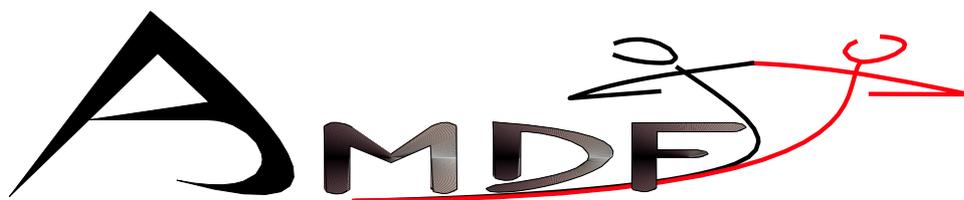
*Dans pratiquement tous les pays, un juge doit avoir satisfait aux exigences des examens du niveau supérieur de professeur au sein d'une fédération de professeurs reconnus par la WDC (World Dance Council). En France, cette qualification doit se faire par examens dans le style de danse que l'on juge (Standard, Latine ou Rock) et un diplôme honoraire n'est pas suffisant. Elle assure au moins qu'un juge a une connaissance approfondie de la technique des danses qu'il juge.*

### **COMMENT REMPLIR VOTRE CARTE DE JUGE ?**

*Si vous êtes juge unique, les instructions nécessaires vous seront données par l'organisateur. Si vous êtes dans un jury de trois juges ou plus, les instructions à suivre vous seront données par le président des juges. Le nombre de couples inscrits dans une compétition peut varier de façon considérable et la règle générale veut que chaque passage ne soit réduit de plus de 50%. La plupart des organisateurs veulent que les couples « en aient pour leur argent » et des réductions possibles sont: 1er passage : 30 à 20 ou 30 à 24. 2ème passage : 20 à 12 ou 24 à 12. 3ème passage : 12 à 6. Evidemment, plus de couples seront heureux quand le plus grand nombre possible sont gardés pour le passage suivant mais lors de compétitions où se déroulent en un seul jour 20 ou 30 épreuves, il est inévitable d'éliminer plus brutalement. Il est plus que probable qu'avec un grand nombre de couples engagés, ceux-ci danseront en 3 ou 4 séries (voir plus) d'une même manche éliminatoire. Il peut arriver que si vous choisissez 24 couples sur 40 et sur 4 séries d'un même passage, vous estimez mentalement que vous choisissez 6 couples par série. C'est tout à fait FAUX. Il vous est demandé de choisir les 24 meilleurs couples sur les 40 qui dansent et il se peut très bien (c'est souvent le cas) que 8 ou 9 des meilleurs couples soient dans une même série. Habituellement les « têtes de série » arrivent souvent plus tard, une fois qu'ont été disputées les épreuves préliminaires.*

### **Compte rendu du Championnat d'Europe de Latin Show Dance 2017(suite)**

*D'autres compétitions nationales se sont déroulées entre la demi-finale et la finale du championnat que Luana Fanni et moi-même avons jugées. Elles ont été ponctuées par des shows de tango argentin, ainsi que des exhibitions de VDa Silva & A Melnikova. Pour ce cht d'Europe Lat Show Dance, les couples ont présenté des shows d'une très grande qualité technique et artistique qui s'inspiraient d'univers tous différents. Ils ont particulièrement bien défendu leurs choix. J'ai été d'autant plus heureux et fier du titre de Champions d'Europe Latin Show Dance de notre couple français Kyril Vassiuk & Angéline Meyer. Ils ont proposé une superbe chorégraphie pleine d'émotions et d'intensité sur une musique slave particulièrement bien choisie. Certains d'entre vous ont pu apprécier ce show lors des Trophées de France 2017. Les couples russes, D Tagintsev & D Palyey, et, A Agamalyan & O Vasilyeva se sont partagés les deux autres marches du podium.*



## Le jugement par René BARSI

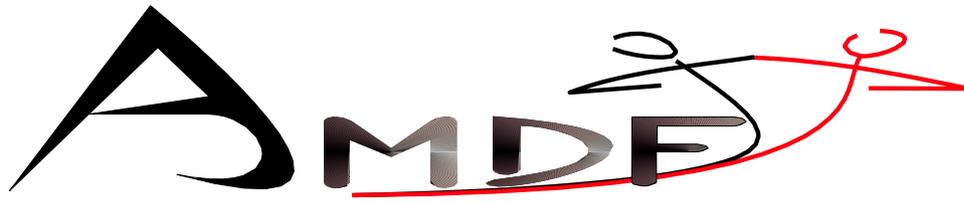
### ***Voici la meilleure manière de résoudre cette situation difficile***

*Prenez toujours un papier supplémentaire en main. Si vous estimez que le niveau de la première série semble médiocre, n'inscrivez que 3 ou 4 numéros de dossards sur votre feuille et gardez en 2 ou 3 « possibles » sur votre papier supplémentaire. Si vous jugé que le niveau d'une série est élevé, inscrivez plus de dossards mais mettez un signe distinctif, (tiret ou x) en face des numéros des couples que vous pourriez éliminer si le niveau d'une série suivante était plus élevé. Pensez toujours à signer de vos initiales à tout changement que vous apportez sur votre feuille. C'est toujours la première danse qui est difficile. Ensuite, vous aurez une meilleure idée du niveau général pour vous aider à noter les danses suivantes. Le choix des 6 finalistes dans la demi-finale est souvent le moment le plus difficile, surtout quand le niveau est équilibré. Il peut être utile de garder une copie des notes que vous avez attribuées à la demi-finale sur un papier à part et à la fin de la compétition, il vous sera possible de savoir si le scrutateur a reporté correctement vos notes et non mis les notes d'un autre juge face à votre nom (une erreur qui arrive parfois, qui peut être très embarrassante). Ma méthode personnelle pour juger le classement de la finale est souvent de trouver d'abord le couple que je mets 6ème puis si possible le 5ème car ces places sont plus faciles à déterminer que les autres en tête. Puis j'essaie de décider quel est mon vainqueur et si possible le 2ème, laissant les 3ème et 4ème couples pour la fin. Mais restez toujours prêt à changer une place si nécessaire. **Un conseil important:** Souvenez-vous que pendant les compétitions, il y aura toujours des spectateurs qui étudieront les juges autant que les compétiteurs. Rien n'est plus irritant et n'irrite plus les compétiteurs, que le juge qui finit de remplir sa feuille alors que la musique est loin d'être terminée, puis se détourne ou commence à quitter la piste d'un air supérieur, censé vouloir dire à tout le monde « c'était facile ! ». Juger n'est jamais une tâche facile. Il est du devoir du juge d'accorder une attention totale à son rôle: juger les couples qui évoluent devant lui et estimer la danse qu'ils présentent à cette occasion précise. Un juge n'a pas le droit de noter selon « CE QU'IL SAIT » des couples, il doit noter « CE QU'IL VOIT ».*

### **Compte rendu du Championnat d'Europe de Latin Show Dance 2017(suite)**

*Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> places sont revenues aux deux couples italiens : D Fumagalli & D Macaluso, et, S Oradea & V. La sixième place a été remportée par P Trosichev & O Zalivalova. Quel bonheur que la victoire de notre couple français ! Et quelle émotion lors du discours d'Angélique qui nous a annoncé que cette compétition était sa dernière aux côtés de Kyril...Merci à tous les deux pour ce merveilleux moment de danse. Ce fut un grand bonheur que d'entendre "La Marseillaise" lors d'un championnat d'Europe sur les terres russes. Un grand merci à Mr Stanislas Popov pour l'accueil et l'organisation de cette superbe compétition.*

*Cyril CERVEAU*



## MERCI POUR CE CONGRES 2017

Et voila, c'est fait !! Mention "très bien" à chacun des deux exams de professorat latines et standard d'août, et donc nouveau professeur de l'Académie des Maîtres de Danses de France. Trop content et libéré de la pression des examens. La passion, le travail et la compétence des personnes qui nous entourent peuvent nous faire gravir des montagnes. MERCI à tous et à François Visele en particulier, mon Maître de Danse formateur !!!

Très content aussi d'être progressivement in *José Vilaplana*

.....  
*Bonjour René*

*Encore merci pour ce congrès qui grâce à toi qui choisis les lectures qui nous conviennent et qui sont toujours d'excellente qualité. Je crois que grâce à François, Monique, Amandine et Mickael tu sois encore parmi nous malgré la peine immense pour toi du décès de Josette. Nous avons besoin de toi tu as fait un travail magnifique et si nous sommes reconnus dans notre travail c'est grâce à toi. Les personnes qui n'ont rien compris n'ont rien à faire à l'académie, mais se servent quand même de ce label, vous aviez un projet avec Josette tiens bon pour nous amener ou vous vouliez allez pour la danse.*

*En toute amitié. Nicole Bourquignon*

.....  
**Bonjour René** Tout d'abord je veux te remercier ainsi que Francois Visèle pour la qualité du congrès 2017. Ce fut un grand crû, niveau ambiance et convivialité avec les collègues. Les cours étaient très intéressants. Merci pour les invitations, je me suis sentie bien intégrée dans le Comité Directeur, et serai heureuse de participer au maximum des besoins futurs.

*Christine Verdot*

.....  
**Bonjour Chers Amis,** Comme chaque année, nous vous envoyons un petit mot pour vous faire part de notre satisfaction sur la qualité du Congrès. L'indisponibilité du gymnase Japy vous a posé des soucis logistiques, parfaitement maitrisés. Les Congressistes étaient contents de se retrouver et impatients de commencer une nouvelle année professionnelle, pleine d'espoirs pour chacun d'entre eux. - Amitiés - *Monique Bengasini*



Dates	Organisateurs	Villes	Manifestations	pro	amat	ido
03/02/ 2018	AMDF/ WDC/AL	COURBEVOIE	WORLD / CUP/ LAT (O/AUXENFANTS.M/AUFRERE)		X	
24/02/2018	AMDF WDC/AL /FCDF / CFCDA	ANGERS	12 E / TROPHEE de L'ANJOU (J/CRUVELHIER)		X	
04/3/2018	AMDF	MONTREUIL	EXAMENS / AMDF (R.BARSI)	X		
10/3/2018	AMDF WDC/AL / FCDF / CFCDA	MONTLOUIS/ LOIRE	4 E / GALA du VAL de LOIRE (C/V/JACQUOT)		X	
24/3/2018	WDC	INNSBRUCK	WORL / MASTERS / LAT. (POLAI)	X		
07/4/2018	AMDF / FCDF/CFCDA	SAUJON	4 E / TROPHEE de CHARENTE ( M / BILLONNEAU)		X	
14/4/2018	AMDF/ WDC/AL/FCDF/CFCDA	SEYNOD	16 E / TROPHEE du LAC D'ANNECY (C / VERDOT)		X	
28/4/2018	WDC	LAUSANNE	EUROPE / ST	X		
22/5 - 01/6 2018	WDC	BLACKPOOL	FESTIVAL	X	X	
23/6/2018	AMDF/ LNDP WDC/AL FCDF/CFCDA	PARIS	CH de FRANCE / PROF 10D GALA/ GRAND PRIX JOSETTE GERARD ( R/BARSI)	X	X	
22-27/7/2018	AMDF/ VISELE	DRAGUIGNAN	STAGE / PROF EXAMEN/ (F/VISELE)	X	X	
23 / 8 / 2018	AMDF	MONTREUIL	EXAMENS / AMDF (R.BARSI)	X		
24 / 8 / 2018	AMDF	MONTREUIL	AG /AMDF	X		
26 - 27 /8 2018	AMDF	PARIS	99 <sup>E</sup> CONGRES AMDF (R / BARSI - M / CHALIES)	X	X	X
13 / 10 / 2018	AMDF/ WDC/AL/FCDF/CFCDA	COMPIEGNE	GRAND PRIX (A / BOUNOUH)		X	
07 - 11 / 11 2018	WDC	ASSEN	FESTIVAL GRAND PRIX (FRED BIJTER)	X	X	
07 - 09 / 12 2018	WDC	DISNEY	GRAND PRIX & CH W (DB/SS/FB) AMDF (RB/MC)	X	X	X
16-17 /12 /2018	WDC AL	NAPLES	GRAND PRIX (NINO-ROMANO)	X	X	





**Roger Peyrache**  
Maître de danse AMDF - Juge International

Préparation aux diplômes AMDF

*Danse de société, Compétition  
du débutant au professionnel*

40 rue des Frères Chappe - 42 000 Saint-Etienne  
Tél. / Fax : 04 77 21 54 02 - Tél. : 04 77 93 53 79  
E-mail : roger.peyrache@orange.fr

## LES DOSSARDS PAPIERS À JETER !

Plus de perte - Plus de tracas

UN SERVICE DE L'AMDF !!!

JEUX de dossards  
numérotés de 1 à 250

Prix : **90€**

LES DOSSARDS SONT DISPONIBLES  
DÈS MAINTENANT

Siège social AMDF

**102**  
Académie des Maîtres  
de Danse de France  
Tél. 01 48 59 21 24



Centre de danses  
**BENGASINI**  
Siège du Dynamic-Danse

*Dominique et Monique BENGASINI*  
Maîtres de danses AMDF - Juges Internationaux

**DU DÉBUTANT AU PROFESSIONNEL**  
Rock - salsa - tango argentino - Claquettes  
Dances de salon - Standards et latines

5, rue Confort - 69002 Lyon - Métro Bellecour  
Tél. 04 78 42 48 18 - Fax 04 78 38 38 05 - Port. : 06 80 73 39 16  
www.bengasinidanse.com - bengasini@ffdj-ido.com

**Groupe Agsko**  
Révélateur d'identité professionnelle !

**CRÉATION + IMPRESSION**

- 1000 Cartes de visite ..... 99€
- 5000 Flyers ..... 130€
- 50 Affiches A2 ..... 120€

**SITE INTERNET modifiable.... 1990€**  
Impression tous supports...

## JOSETTE ET RENÉ BARSI

Champions d'Europe, vice-champions du monde  
dix fois champions de France Latines et Standard



22, rue Victor-Hugo  
93100 Montreuil  
Tél. : 01 48 58 17 34  
Métro : Croix de Chavaux  
Mairie de Montreuil

Cours d'ensemble - Tango - Rock - Valse - Style - Jazz - Ballet -  
Cours pour enfants - Préparation à l'examen de Maître de Danse

## JOSETTE GÉRARD

Finaliste championnat d'Europe  
Championne de France Latines,  
Standard & 10 danses  
Diplômée AMDF-Maître formateur  
Juge Internationale

Portable : 00 33 (0)6 09 49 21 09

**ECOLE DE DANSE DE PARIS**

17, rue du Faubourg du Temple - 75010 Paris  
Tél. 01 42 40 22 83 - Fax 01 42 40 05 79  
Métro : République - Email : josette.gerard@free.fr



**F F D J**  
**C F D A**  
**I D O**

ROCK - BOOGIE - LINDY HOP - SWING -  
MIXING BLUES - DISCO FOX - CLAQUETTES  
- TANGO - VALSE - MILONGA - HIP HOP -  
DISCO DANCE - MODERN JAZZ - SALSA -  
CARAÏBES - MERENGUE - DANSE SHOW

M. Bengasini  
5, rue Confort - 69002 LYON  
Tél. 04 78 42 48 18  
Fax 04 78 38 38 05

**www.ffdj-ido.com**  
email : ido.france@wanadoo.fr

**CONTACTEZ-NOUS**  
pour développer ces disciplines en  
passages médailles ou compétitions

# LIVRES SERVANT DE REFERENCE

## A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

<b>DANSES STANDARD</b>	<b>Guy HOWARD</b>	<b>VALSE FRANCAISE</b>	<b>René BARSİ</b>
		<b>VALSE VIENNOISE</b>	<b>22, rue Victor Hugo</b>
			<b>93100 MONTREUIL</b>
<b>DANSES LATINES</b>	<b>Walter LAIRD</b>		
<b>SOCIAL DANSE</b>	<b>José SARABIA</b>	<b>MUSIQUE</b>	<b>François VISELE</b>
			<b>1773, av de la Gde Armée</b>
			<b>83300 DRAGUIGNAN</b>
<b>ROCK &amp; BOOGIE</b>	<b>Dominique BENGASINI</b>	<b>SALSA</b>	<b>O / M AUFRERE</b>
<b>HIP-HOP</b>	<b>5, rue Confort</b>		<b>9, Parc de Briançon</b>
<b>TANGO ARGENTIN</b>	<b>69002 LYON</b>		<b>78750 ANDREZY</b>
<b>DANSES ANCIENNES</b>	<b>Lina QUET/René BARSİ.</b>	<b>CLAQUETES</b>	<b>Alain PIGA</b>
	<b>22, rue Victor Hugo</b>		<b>26, rue de la Résistance</b>
	<b>93100 MONTREUIL</b>		<b>42000ST-ETIENNE</b>

.....

## MISE A JOUR DU FICHER « MEMBRES ADHERENTS »

Mr, Mme, Melle (*raier les mentions inutiles*)

N° Adhérent figurant sur votre carte .....

NOM .....Prénom .....

Grade : Non diplômé - Moniteur - Professeur - Maître (*raier les mentions inutiles*)

Adresse : .....

.....

Portable ..... Courriel .....

Adresse Ecole de Danse .....

Téléphone .....Fax .....

**Bulletin Semestriel A.M.D.F. : (*Raier la mention inutile*)**

. Je souhaite recevoir le Bulletin en ligne, à l'adresse courriel ci-dessus,

. Je souhaite recevoir le Bulletin par la Poste, à l'adresse de mon domicile,  
moyennant un forfait annuel de 20 Euros, que je règle ce jour.

Fait à ..... Le.....2017

Signature :

SOUS LA PRÉSIDENTIE D'HONNEUR DE **JACQUES KOSSOWSKI**, MAIRE DE COURBEVOIE

Michel Aufrère, Odile Aufrère-Auxenfans et le Danse Club 92 de Courbevoie  
organisent pour la 1<sup>ère</sup> fois en France

# WORLD CUP LATIN

40<sup>ème</sup> NUIT

DE LA DANSE ET DE L'ÉLÉGANCE

PARIS.COURBEVOIE

2 ET 3  
FÉVRIER  
2018



CENTRE ÉVÈNEMENTIEL  
DE COURBEVOIE

 @nuitdeladanseparis

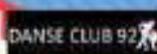
[www.NUITDELADANSEPARIS.com](http://www.NUITDELADANSEPARIS.com)

06 06 68 57 30

 WDCAL  
AMATEUR LEAGUE

 hauts-de-seine  
LE DÉPARTEMENT



 DANSE CLUB 92

 FRANCOLETS

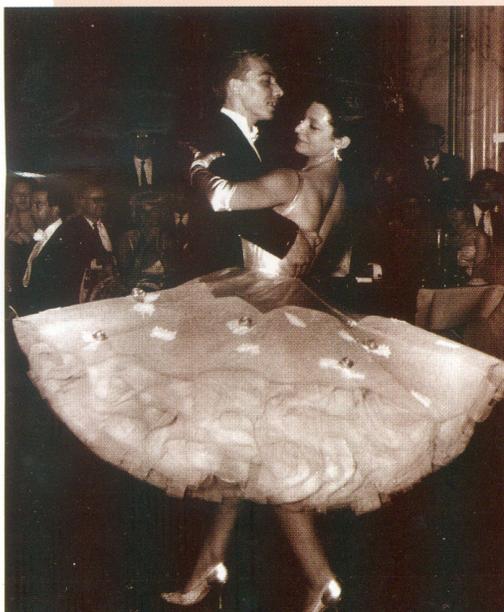
Siège Social : 22, rue Victor Hugo  
93100 Montreuil  
Tél. +33 (0)1 48 59 21 24  
Fax : +33 (0) 48 59 00 17  
CCP-PARIS SCE 3851869 E  
www.amdf.asso.fr  
courriel : barsi.rene@club.fr



Association Professionnelle groupant les Professeurs de France et de l'Étranger  
Fondée en 1909 - N° 156-493 par Charles Lefort,  
mort pour la France, à Verdun, le 27 novembre 1915

Membre de la World Dance Council (W.D.C)  
Président d'honneur : Pierre Gilys

## BRAVO L'ARTISTE !



Alors ça y est ? J'ai du mal à y croire mais c'est vrai Dudu, tu es parti.

C'est bien la seule fois où tu abandonnes tes copains les danseurs ! Sûrement pour danser un super slow fox ou autre rumba.

Mon pote Dudu, nous ne t'oublierons pas !!! Tu as tellement donné à la Danse française, cette maîtresse que tu as adorée corps et âme...

Plusieurs générations de danseurs te doivent beaucoup ; toi qui voyais les choses en grand pour elle et pour nous, sans penser à ce que cela pourrait te coûter.

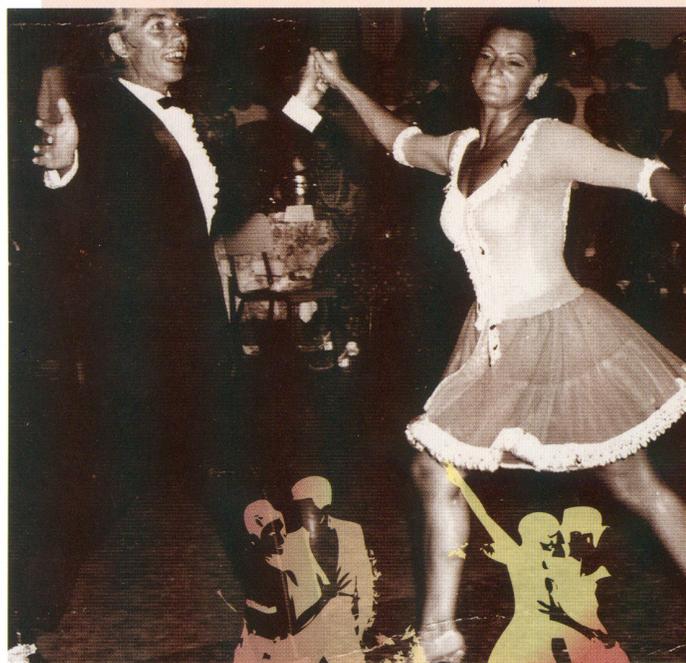
Tu nous as montré que les mômes de banlieue pouvaient être applaudis dans des lieux mythiques où nous n'aurions jamais pensé mettre les pieds.

Dans nos cœurs, Michel, tu resteras un grand danseur, un précurseur, un organisateur exceptionnel mais surtout un ami fidèle.

Salut Michel et S Q Q ...

Denis Couderc

*pour le comité directeur AMDF*



## SOMMAIRE

Grand prix de France 2009  
Rappel cotisations 2008/2009  
Juges  
Examens professionnels  
Congrès 2008  
Compte-rendu CD - AG  
Info juridique  
Règlement intérieur  
Samba - Marc Barbieri  
Rock formation - D. Bengasini  
Assemblée générale

BULLETIN SEMESTRIEL

JUILLET 2008  
N° 316